

OSCE : Conférence sur l'antisémitisme Berlin
28-29 avril 2004
(le 10 mai 2004)

Près de 600 délégués représentant les 55 Etats membres de l'OSCE, dont les Etats Unis et le Canada se sont réunis à BERLIN, ville hautement symbolique, pour affirmer solennellement et d'une seule voix la volonté politique ferme et déterminée d'avancer dans la lutte contre l'antisémitisme en Europe et dans le monde.

La délégation française, conduite par M. Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et Mme Nicole Guedj, secrétaire d'Etat aux Droits des victimes, comprenait, outre les représentants des ministères concernés, des représentants d'ONG, notamment du MRAP, en la personne de M. Gérard Kerforn, et le président de la sous-commission "Racisme-Xénophobie" de la CNCDH, Marc Leyenberger.

Il a été clairement rappelé que "ni la politique du gouvernement israélien, ni le conflit du Proche Orient ne sauraient justifier de quelque manière que ce soit des sentiments ou des manifestations antisémites". Il ressort des débats que la critique d'une politique doit rester possible sans que cela ne constitue une mise en accusation d'un peuple. "Il convient de délimiter la frontière entre la politique d'un Etat et la dignité d'un peuple" a notamment souligné le Chancelier Allemand Gerhard SCHRÖDER.

Les délégués ont unanimement approuvé la déclaration du ministre allemand des Affaires Etrangères Joschka FISCHER qui rappelait que "l'intolérance, la haine, l'agression contre les personnes et les biens pour des motifs liés à l'origine ou la religion doivent être combattus par tous moyens dès lors que nous, Allemands, avons une responsabilité historique et morale".

On notera par ailleurs qu'il a été souvent mis en avant, au cours des débats, que "personne ne saurait justifier que l'antisémitisme commence par des préjugés et se termine par un génocide".

Le devoir de mémoire s'impose sans discussion, l'enseignement de la Shoa doit faire partie de l'éducation, comme l'a rappelé avec talent et émotion Madame Simone WEIL "se souvenir pour empêcher que cela ne se reproduise".

Il est important de propager sans cesse l'idée fondamentale que "l'antisémitisme est un danger contre la démocratie, que chaque manifestation d'antisémitisme est un acte contre les Droits de l'Homme". Aussi a-t-il été fermement demandé aux Etats de mettre en action une volonté politique claire et déterminée pour empêcher ces violations des droits de l'homme. M. Collin Powell, Secrétaire d'Etat américain devait lui aussi condamner, dans une intervention ferme, toutes formes d'antisémitisme.

Ces idées forces ont été reprises dans la DECLARATION DE BERLIN, unanimement approuvée par les délégations qui ont demandé également un renforcement du rôle de l'OSCE dans ce domaine, ainsi que de l'Agence de Vienne, avec des moyens permettant une collaboration efficace entre gouvernements et société civile.

La LUTTE contre la PROPAGANDE RACISTE par INTERNET doit devenir une préoccupation toute particulière compte tenu de l'ampleur et de la gravité du phénomène. La deuxième réunion spéciale de l'OSCE se tiendra sur ce thème à PARIS, les 16 et 17 juin

prochain. La CNCDH prépare d'ores et déjà sa contribution à la conférence dès lors que ce phénomène constitue pour les uns et les autres une véritable préoccupation fort ancienne déjà.